

C

MICRO-ARCHITECTURE[S]

Livret du concours d'idées

CABANES DE SENTIERS #1



54

Meurthe-et-Moselle

c.a.u.e

Conseil d'architecture, d'urbanisme
et de l'environnement

MICRO-ARCHITECTURE[S]

CABANES DE SENTIERS #1

Septembre - décembre 2019

Livret du concours d'idées



Directeur de publication : Marc Verdier

Réalisation : CAUE 54 et Hortense Brisson

Conception graphique : CAUE 54

Impression : Imprimerie Bialec SAS, Heillecourt

Janvier 2021

Micro-architecture[s] #1 : cabanes de sentiers

Il n'existe pas de petit sujet d'architecture : de l'ilot à la cabane, en ville comme à la campagne, elle s'invite partout et à toutes les échelles. L'une des missions fondamentales du CAUE repose sur la promotion d'une architecture de qualité, en lien étroit avec son environnement.

Petit par la taille, mais riche d'idées, le « micro » projet d'architecture propose un mode d'intervention qui pousse à la créativité. Au bon endroit et à l'échelle juste, il répond aux usages énoncés, peut en suggérer d'autres et révéler par sa présence l'essence d'un lieu.

C'est l'esprit du concours d'idées « Micro-architecture[s] » organisé par le CAUE de Meurthe-et-Moselle et qui s'adresse aux étudiants et aux jeunes professionnels de l'architecture. La première édition, lancée à l'automne 2019, propose de réinterpréter l'abribus. D'objet fonctionnel, celui-ci devient également objet ludique ou poétique : une "cabane de sentier" qui signale les particularités du paysage environnant.

Décalées, innovantes, ingénieuses, ludiques : les propositions reçues constituent un panel qui témoigne de la diversité des possibles. Elles réinterprètent chacune à leur manière le site de projet, circonscrit à une parcelle de moins de neuf mètres carrés. Les concurrents ont choisi d'en révéler les différentes facettes, proposant autant de lectures du site que de projets reçus.

Les propositions ont été examinées par un jury mixte, composé à la fois de professionnels de l'architecture et de membres et encadrants du Conseil Municipal des Jeunes de Foug, où est situé le site de projet.

Pour le CAUE, « Micro-architecture[s] » constitue aussi une opportunité de promouvoir les jeunes talents, qu'ils soient récemment diplômés ou encore étudiants, de Meurthe-et-Moselle ou de

plus loin. Cette première édition a récolté huit propositions, portées par vingt-trois concurrents que je tiens à remercier pour leur participation engagée. Ils ont fait la démonstration que le « micro » peut constituer une échelle de projet juste et contribuer à la qualité de nos paysages du quotidien.

Pierre Baumann
Le Président du CAUE 54

SITE DE PROJET

Le site proposé pour cette édition est situé sur la commune de Foug, où un important réseau d'anciens sentiers viticoles marque aujourd'hui encore le centre historique et ses abords immédiats.

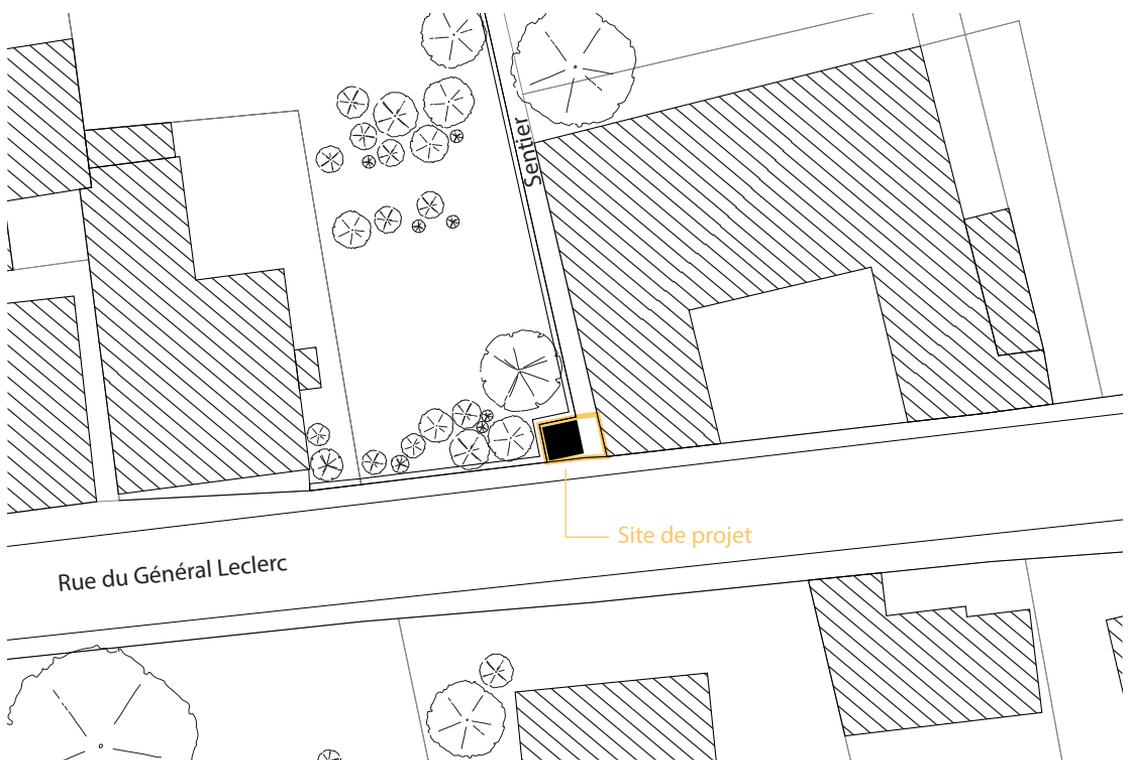
Ils constituent véritablement le second visage du bourg : entre deux maisons, ils gravissent le coteau à travers les terres à vigne et les vergers. Considérés comme un élément structurant du paysage local, ces chemins sont pourtant peu empruntés et souvent invisibles depuis la rue.

Au milieu de la rue du Général Leclerc, pris entre un mur de propriété et une bâtisse ancienne, un abribus marque par sa présence l'entrée de l'un de ces étroits sentiers. En 2018, le Conseil Municipal des Jeunes de Foug émet le souhait

de le réinvestir et, accompagné par le CAUE, rédige le cahier des charges du concours d'idées « Micro-architecture[s] » #1.

L'objet de la réflexion consiste à proposer une réinterprétation contemporaine de cet abribus, aujourd'hui sommaire. Il s'agit en outre d'explorer la capacité d'un objet architectural à proposer une lecture particulière d'un paysage local. A la fois objet poétique et sculptural, le projet doit surtout répondre à la fonction actuelle du site : un abribus du réseau de transport départemental.

La construction peut également suggérer d'autres usages et traduire une dimension ludique, culturelle, signalétique, etc. Comme le montrent les propositions reçues, les possibilités sont multiples.



Plan de situation



BLACK LINE



Justine OLIVIER, Caroline HAAG, Clara DUGOURG, Léa BALLAND, Alexandrine VAURE // École de Condé Nancy

Faire de l'arrêt de bus un lieu qui s'adresse à chacun : celui qui attend, celui qui ne fait que passer, ou encore à celui qui reste sur place ; c'est l'ambition de ce projet lauréat du concours d'idées. Il s'appuie sur une approche intergénérationnelle qui prend en compte la mixité des usagers.

En plus de sa fonction d'arrêt de bus, la structure imaginée offre une bibliothèque partagée. D'un lieu de passage, l'abribus devient donc également un lieu d'échange et s'intègre dans la vie quotidienne des usagers.

La « Black Line » est constituée de trois modules, chacun doté d'une fonction différente. Le premier abrite la bibliothèque, composée de

niches pour les livres et d'une assise encastrée dans le meuble. Le deuxième module prend la forme d'un banc pour attendre le bus. Le troisième module permet l'installation de panneaux d'affichage, dédiés aux horaires de bus ou à l'information locale.

Une large toiture au profil affiné couvre l'ensemble et déborde sur l'entrée du sentier, afin de mieux en signaler la présence.

Le mot du jury

« La modularité de ce projet lui permet d'évoluer pour s'adapter à d'éventuels nouveaux besoins. »



Élévation



Photographie : Pascal Volpez

TREILLE

Vincent LOUIS

// Diplômé de l'ENSArchitecture de Nancy



Ancien bourg viticole, Foug offre aujourd'hui encore un paysage de côteaux pris d'assaut par d'étroits sentiers. Le projet imaginé par Vincent Louis s'inspire de l'histoire viticole du site et propose une lecture contemporaine de la treille.

Installé le long de l'axe principal de Foug, l'abribus propose un nouveau repère architectural le long de la rue. Il est composé d'une partie couverte et d'un élément vertical qui s'élève en surplomb du trottoir et signale ainsi sa présence et celle du sentier qu'il borde.

La structure, composée d'un assemblage de poutres de douglas, repose sur la dalle existante. Une couverture en polycarbonate protège les usagers des intempéries. Le choix des matériaux

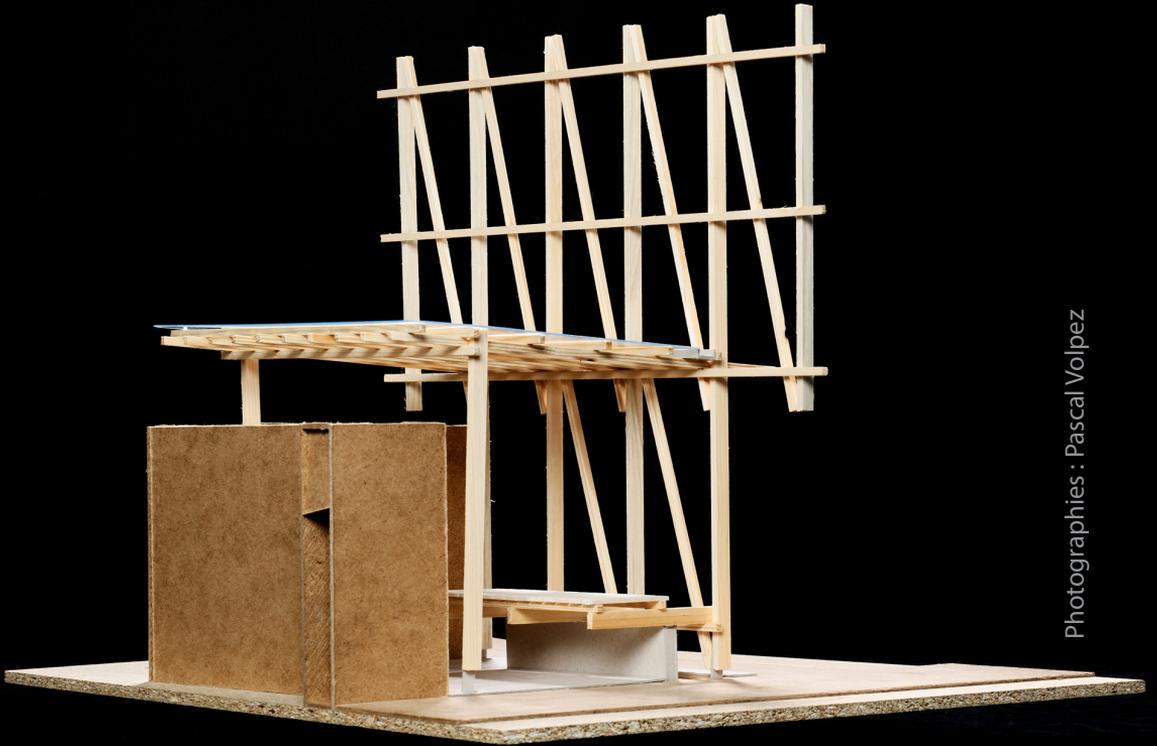
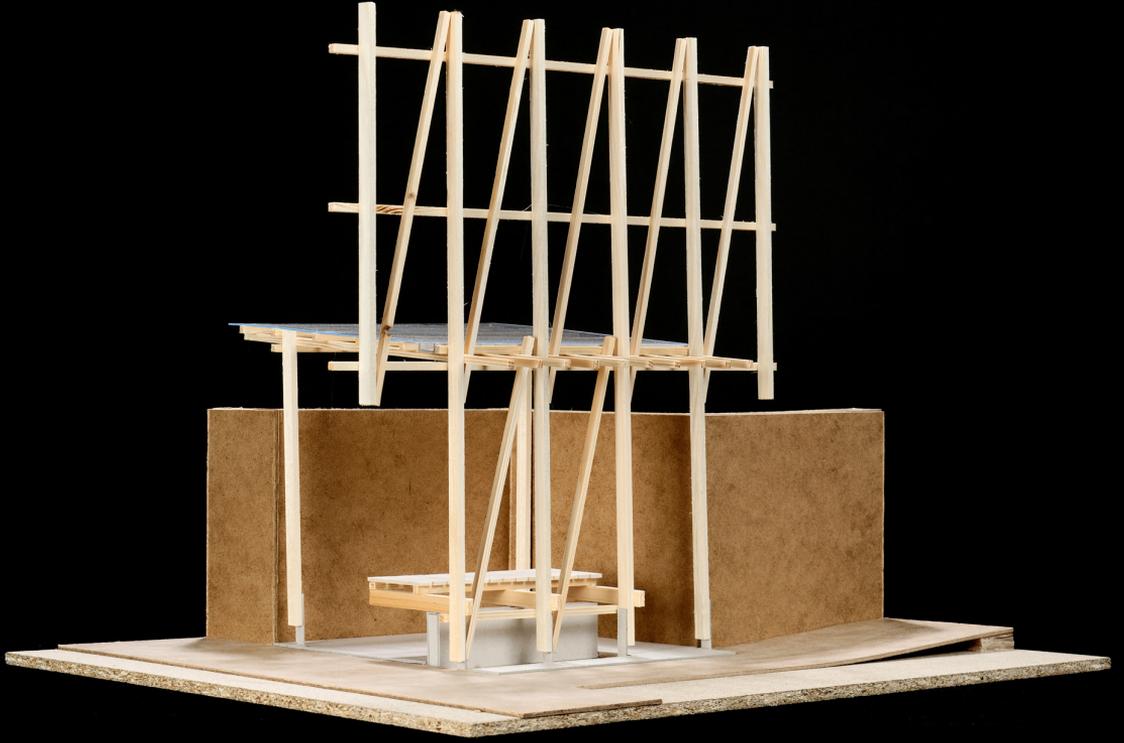
et de leur mise en œuvre est guidé par des enjeux de simplicité, de cohérence architectonique et par l'impact environnemental du projet. Au pied de la structure, la dalle est en partie découpée afin de retrouver la terre végétale et de permettre l'implantation de vignes où d'autres plantes invitées à envahir la structure. Celle-ci, légère et aérienne, s'efface alors au profit des végétaux et de leurs changements de couleurs au rythme des saisons.

Le mot du jury

« Les éléments structurels peuvent être préfabriqués et préparés en atelier : c'est l'une des grandes qualités de ce projet, puisque cela permet ensuite de le réaliser dans le cadre d'un chantier participatif. »



Perspective



Photographies : Pascal Volpez

CÔTÉ SENTIER



Charline FERAT, Julie ROCHE, Anaïs PLEIMELDING, Daniel FROMHOLZ, Alexis MARZOC // Ecole de Condé Nancy

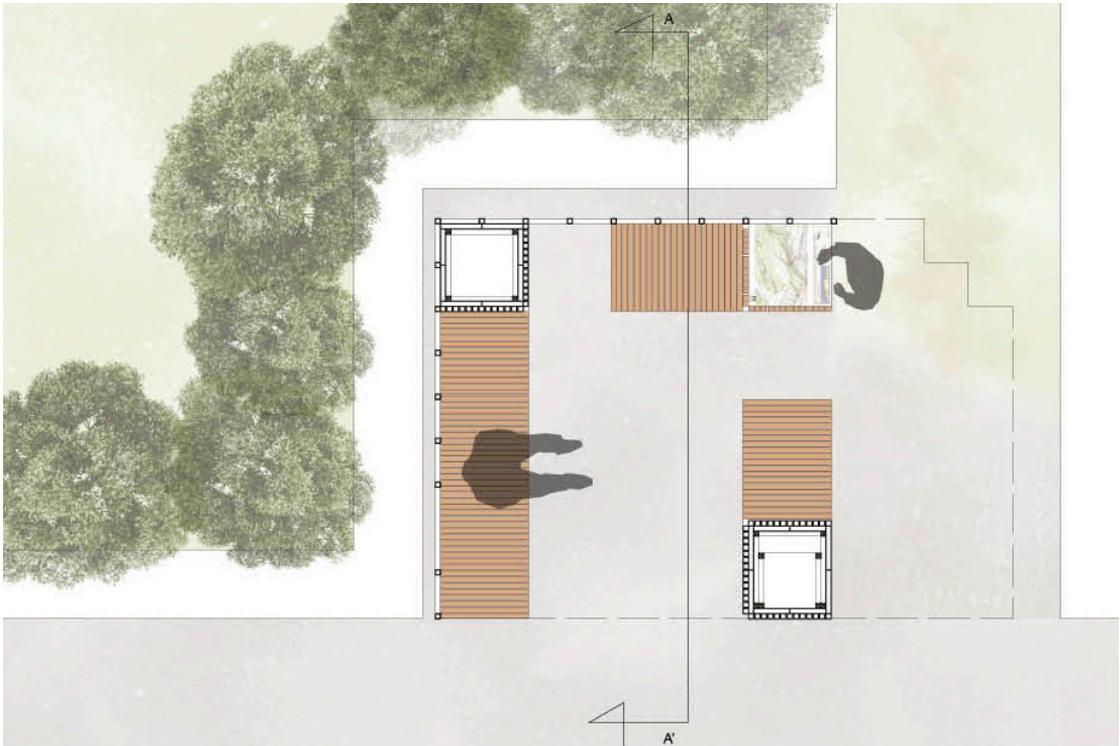
« Côté sentier », avec sa structure métallique et son allure pop, met l'accent sur sa capacité d'affichage maximale. Le projet s'adresse aussi bien aux usagers de la ligne de bus qu'aux randonneurs locaux, en proposant places assises, espace protégé des intempéries et table d'orientation. Point de ralliement au départ d'une promenade ou lieu de repos, l'arrêt de bus devient un repère visuel dans la rue du Général Leclerc et la signalétique revêt un intérêt significatif.

surfaces d'affichage, d'éclairages et de protection contre les intempéries. Une paroi de plexiglas recouvre l'ensemble et assure l'étanchéité.

L'arrêt de bus est composé d'une structure ludique et régulière inspirée du jeu du Rubik's Cube. Les espaces créés par la trame métallique sont ajourés ou remplis par des panneaux en mélèze. Ceux-ci assurent le rôle d'assises, de

Le mot du jury

« Par sa morphologie, le projet souligne l'entrée du sentier et propose également un aménagement chaleureux. »



Plan



Photographie : Pascal Volpez

L'ABRI-BOIS

Mention du Conseil
Municipal des Jeunes

Charline CALLULIER, Salomé VINCIARELLI
// ENSArchitecture de Nancy

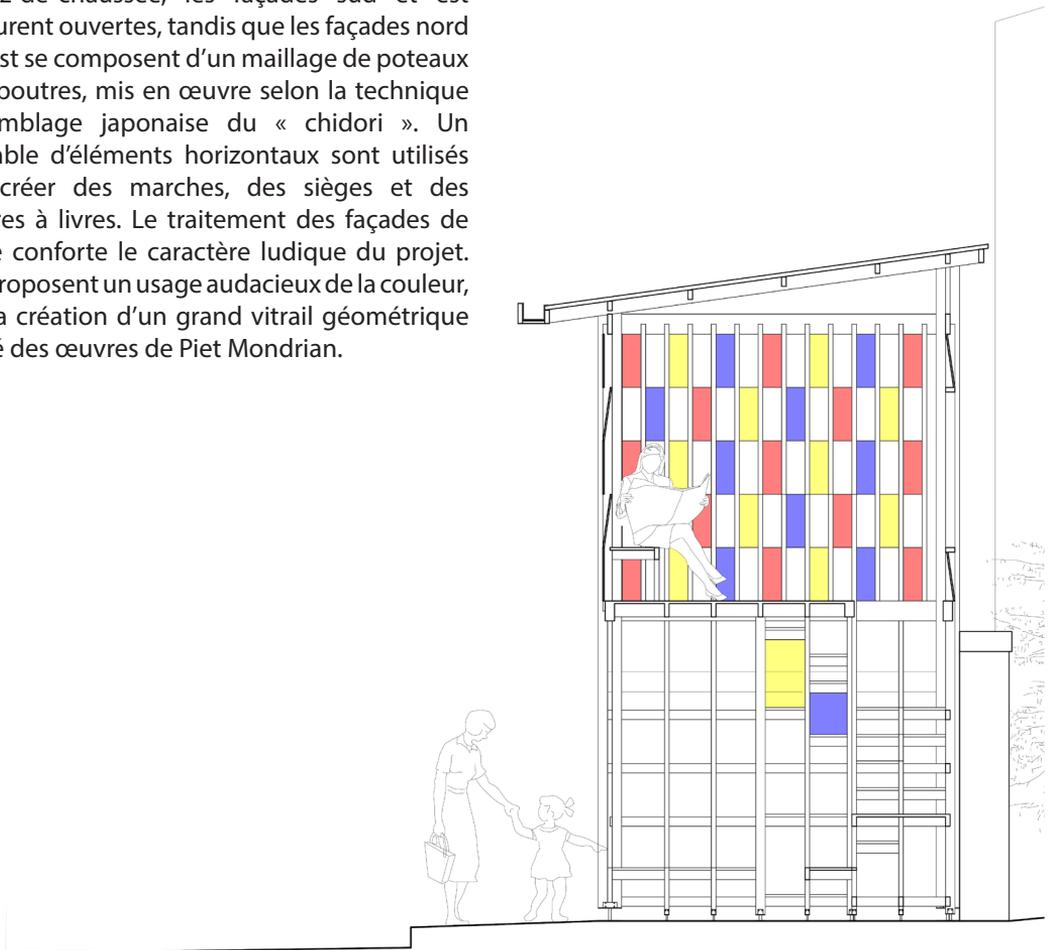
« L'Abri-bois » prend le parti de mettre en lumière l'héritage paysager communal. En prenant de la hauteur, il permet un nouveau point de vue sur le paysage environnant et incarne véritablement l'idée de la cabane de sentier, à l'image des cabanes de forêts perchées dans les arbres.

La structure primaire est composée de quatre poteaux, disposés aux quatre angles, soutenant un plancher intermédiaire et une charpente. Cette dernière, recouverte de panneaux de bois, s'élève à cinq mètres de hauteur.

Au rez-de-chaussée, les façades sud et est demeurent ouvertes, tandis que les façades nord et ouest se composent d'un maillage de poteaux et de poutres, mis en œuvre selon la technique d'assemblage japonaise du « chidori ». Un ensemble d'éléments horizontaux sont utilisés pour créer des marches, des sièges et des étagères à livres. Le traitement des façades de l'étage conforte le caractère ludique du projet. Elles proposent un usage audacieux de la couleur, avec la création d'un grand vitrail géométrique inspiré des œuvres de Piet Mondrian.

Le mot du jury

« Un parti pris audacieux et amusant. Le projet témoigne d'une vraie prise en compte de la demande de couleur de la part du CMJ. Seuls les enjeux liés à la sécurité des usagers ne permettent pas de le retenir. »



Coupe



Photographie : Pascal Volpez

OXYGÈNE

Mention Originalité

Pierre-Alain MARTIN

// Diplômé de l'ENSArchitecture de Nancy

Si certains projets promeuvent l'échange de livres, « Oxygène » prend le parti du troc de plantes. Au-delà de l'attente de l'autocar, le projet permet aux usagers de planter et d'échanger des graines et semis. A l'interface entre le bourg (minéral) et le réseau de sentiers (végétal), l'abribus devient un lieu d'activité et de découverte autour du thème du jardin. Il incarne ce double jeu par sa matérialité : une enveloppe métallique, porteuse, habillée à l'intérieur d'un bardage de bois.

Conçu comme un abri de jardin, le projet se développe selon trois axes :

- Écologie et recyclage, avec une cuve dédiée à la récupération des eaux pluviales, une poubelle et un compost ;

- Technologie et mécanique : en actionnant une manivelle, l'utilisateur enclenche une roue à chapelet qui réutilise l'eau pluviale et arrose les plantations ;
- Jardinage, avec trente-six emplacements pour accueillir des semis, et des rangements qui peuvent accueillir outils et terreau.

Le mot du jury

« Peut-être l'un des projets les plus amusants ! Si le mécanisme de récupération et de redistribution de l'eau de pluie interroge quant à sa pérennité, il s'agit d'une idée très intéressante. »



Perspective



FORÊT MÉTALLIQUE

Mention Éléance

**Margot HETZ, Cécile BLOT, Lucas FAURE,
Marianne KLOPP // Ecole de Condé Nancy**

Le projet d'arrêt de bus « Forêt métallique » tire son inspiration de deux caractéristiques essentielles de Foug : son caractère éminemment forestier, ainsi que son histoire industrielle. C'est en mêlant ces deux pans de son identité qu'a émergé la structure du projet, composée de poteaux métalliques et d'une couverture rappelant le feuillage des arbres.

La mise en œuvre d'un tel projet prévoit de faire appel aux savoir-faire de fonderie et de sidérurgie locales. Les assises et la signalétique sont travaillées en hêtre, une essence locale. L'ensemble est complété par l'installation de panneaux photovoltaïques recyclables permettant à l'arrêt de bus d'être autosuffisant en électricité.

Le projet n'affirme aucune des limites du site, proposant seulement l'implantation de ces éléments verticaux dans un socle minéral. Le sentier et la rue sont ainsi considérées comme parties intégrantes de l'arrêt de bus, qui devient un lieu ouvert, invitant les usagers à le découvrir et à s'en imprégner. L'élanement des arbres métalliques, leur cime et les assises greffées à leurs troncs invitent à une attente dynamique et évoquent les cabanes perchées dans les arbres.

Le mot du jury

« Ce projet est doté d'une grande expressivité et son dessin est particulièrement élégant. »



Perspective

Photographie : Pascal Volpez



FLEXIBLEMENT PROUVÉ

Thibault PAGAND

// Diplômé de l'ENSArchitecture de Nancy

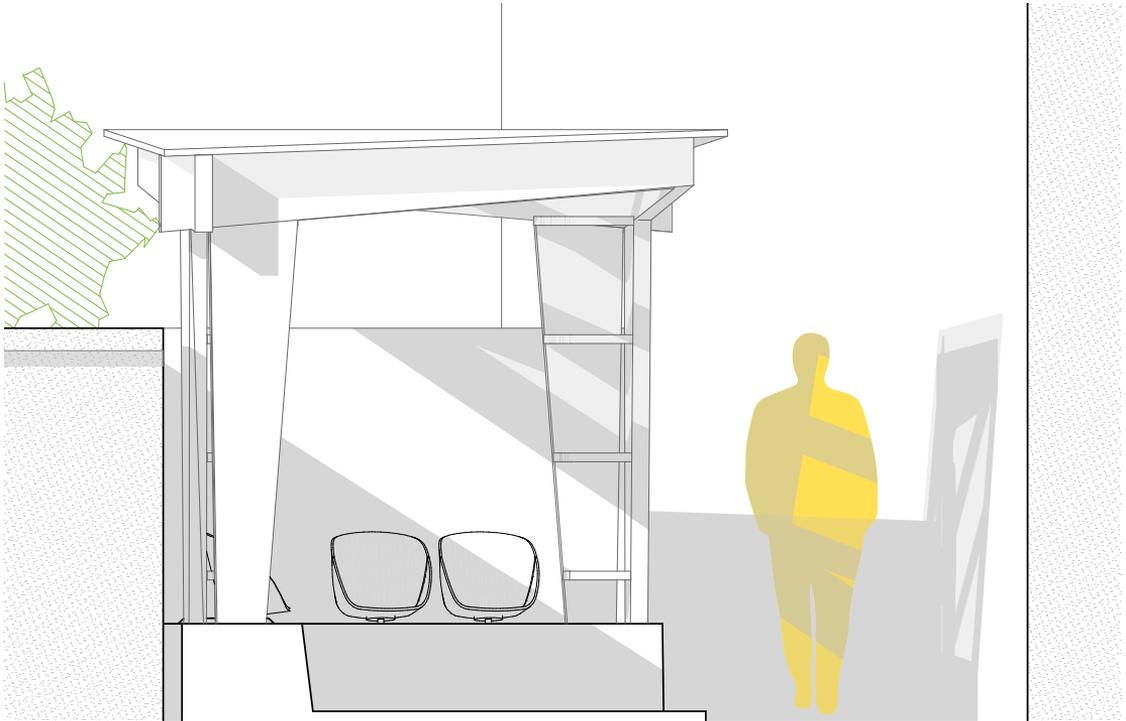
Inspiré de la réflexion de l'architecte nancéen Jean Prouvé, le projet propose une production industrielle et en série de l'abribus, ouvrant la voie à une implantation tout au long des lignes de car du département de la Meurthe-et-Moselle.

L'arrêt de bus se compose principalement de trois éléments. Un socle est créé, à partir des gravats concassés de l'ancien arrêt de bus. Si la matière peut différer selon l'emplacement de l'arrêt de bus, la géométrie du socle reste la même. La structure prend la forme de béquilles massives en bois, pouvant se démultiplier de sorte à couvrir plusieurs cellules. Enfin, la couverture est composée d'une plaque de polycarbonate ondulée et translucide.

Pour compléter l'ensemble, des casiers viennent se glisser à l'intérieur des béquilles. Ils forment un potentiel d'accueil de fonctions annexes s'adaptant à chaque site et aux besoins des usagers : une bibliothèque en libre service, une consigne à colis, une cabane à oiseaux, une borne touristique interactive, etc..

Le mot du jury

« En termes d'usage, le projet est convivial et présente une flexibilité et une modularité avantageuses. »



Élévation



Photographies : Pascal Volpez

ARTdoise

Laurine BAUDIN, Eric DURST, Léa VENET,
Morgane HAYOTTE // École de Condé Nancy

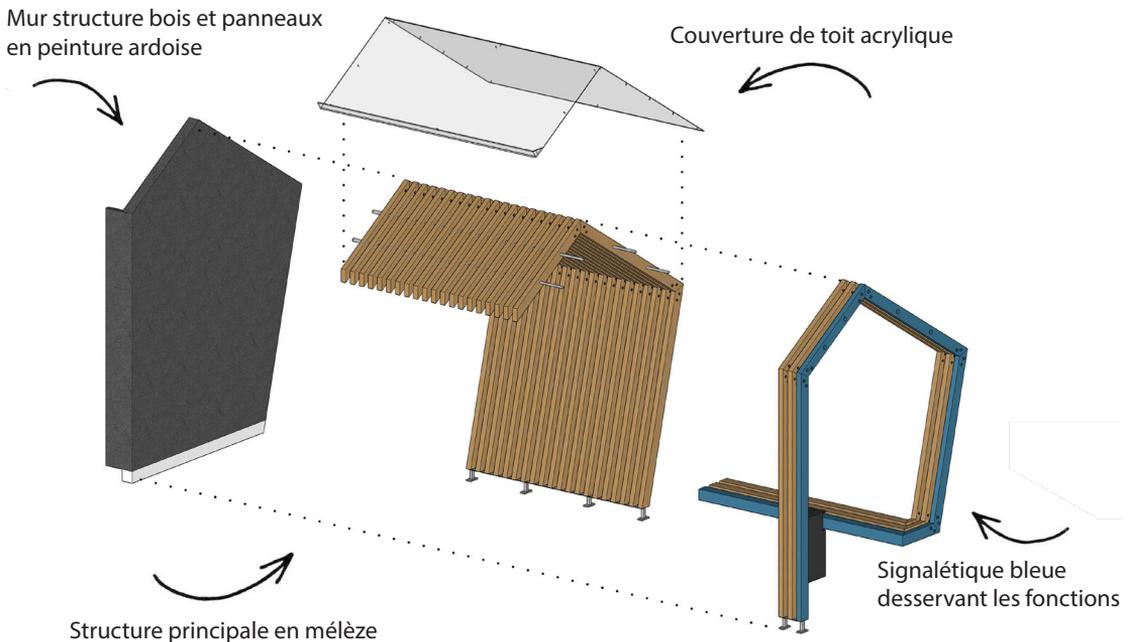
« ARTdoise » présente une fonction supplémentaire à celle de l'arrêt de bus, en proposant un mur d'expression libre. De fait, le lieu devient un espace de rencontres et d'échanges pour petits et grands. Les utilisateurs quotidiens comme les passants peuvent y laisser leur empreinte. Une manière aussi d'autoriser un art de rue éphémère, permettant à chacun d'exprimer sa créativité.

La forme de l'arrêt de bus reprend l'archétype d'une maison traditionnelle avec une toiture à deux pans. Le projet s'intègre dans son environnement sans dénoter avec les formes traditionnelles alentour et propose un alignement entre les toitures voisines et la sienne.

Le principe constructif se compose d'un module en mélèze qui, en se répétant, forme l'ossature de cet abri. Elle est ensuite couverte d'une toiture et accolée du mur d'expression, dont l'âme en béton préfabriqué assure la stabilité et la rigidité de l'ensemble.

Le mot du jury

« Le dessin de l'assise, qui occupe le mur du fond, présente une véritable expressivité architecturale. »



Axonométrie



Photographies : Pascal Volpez

COMPOSITION DU JURY

Foug - 4 décembre 2019

Le CAUE remercie chaleureusement l'ensemble des membres du jury.

Michèle Pilot, Maire de Foug

Brigitte Humbert, 2^{ème} adjointe à la Maire de Foug

Christian Neumann, adjoint à la Maire de Foug délégué à la communication

Christiane Georges, conseillère municipale de Foug

Angela Ricou, conseillère municipale de Foug

Les représentants élus du Conseil Municipal des Jeunes de Foug : **Hatun Govcecik**, **Thibaut Lecossois**, **Lisa Neumann** et **Apolline Pierlot**.

Franck Besançon, enseignant-chercheur à l'ENSArchitecture de Nancy

Apolline Gauquelin, UDAP de Meurthe-et-Moselle

Camille Lamellière, architecte-conseiller du CAUE de Meurthe-et-Moselle

Camille Tourneux, architecte

Etait excusé : **Pierre Baumann**, président du CAUE de Meurthe-et-Moselle.

Le CAUE remercie également l'ensemble des participants au concours pour l'inventivité dont ils ont fait preuve et le soin apporté à leurs réponses.



Lorsque le Conseil Municipal des Jeunes de Foug a sollicité l'appui du CAUE dans sa reconquête des anciens sentiers viticoles de la commune, il ne soupçonnait pas que cela pourrait l'amener à participer au jury d'un concours d'architecture. Et pourtant...

L'abribus du centre-ancien est situé à l'entrée de l'un de ces chemins, à l'interface entre le bourg minéral et un réseau de sentes, de vergers et de vignobles en friche. Comment mettre en valeur l'entrée de ces chemins ? Et si une intervention architecturale permettait de faire signal, tout en proposant une lecture particulière du site ? Le CAUE propose alors d'ouvrir la réflexion et de la soumettre à de jeunes architectes, par le biais d'un concours d'idées.

Aujourd'hui objet fonctionnel, lieu transitoire dans l'attente d'un ailleurs... Et si l'abribus devenait un lieu à part entière ? Pourrait-il être un jardin, une bibliothèque, une vigie sur le paysage, une salle de jeu ou encore un lieu d'expression graphique ?

Ainsi, il n'existe pas de petit sujet d'architecture : elle s'invite partout et à toutes les échelles. Petit par la taille, mais riche d'idées, le « micro » projet architectural pousse à la créativité. Au bon endroit et à l'échelle juste, il répond aux usages énoncés, peut en suggérer d'autres et révéler par sa présence l'essence d'un lieu.

C'est l'esprit du concours d'idées « Micro-architecture[s] ». A travers cette première édition, le CAUE de Meurthe-et-Moselle initie un rendez-vous annuel avec les étudiants et jeunes diplômés en architecture, qui propose d'explorer cette échelle d'intervention.



Conseil d'Architecture, d'Urbanisme et de l'Environnement

48 Esplanade Jacques Baudot rue du Sergent Blandan - CO 90019
54035 NANCY CEDEX

03 83 94 51 78 - caue@caue54.departement54.fr